

Mission de consultance pour la réalisation d'un audit des déchets au profit de Business Mauritius (H/F)

Département Gouvernance – GOUV - Pôle Ressources de l'Etat, Systèmes financiers et Gouvernance Locale (RSGL) - Afrique Subsaharienne –Maurice

Description du projet et du contexte

Le projet Finance Durable à Maurice est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) sur ressources déléguées de l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France à travers une assistance technique d'une durée de 24 mois. Son objectif général est de renforcer les capacités du système financier et du secteur privé en matière de finance durable et de transition climatique afin de rendre l'économie du pays plus durable et résiliente. Les principaux bénéficiaires de ce projet sont : la Banque de Maurice pour l'intégration des risques climatiques et environnementaux dans ses cadres réglementaires, de surveillance et macroprudentiels ainsi que la formation de son personnel, ensuite la Mauritius Bankers Association pour le renforcement des capacités du secteur bancaire en finance durable, et enfin Business Mauritius, principale organisation patronale du secteur privé Mauricien, pour le développement de projets durables, alignés sur les normes et standards internationaux en matière d'adaptation, de finance durable et d'égalité des genres. Business Mauritius compte plus de 1 200 entreprises membres. Conformément à l'objectif général, le projet vise plus spécifiquement les trois objectifs de résultat suivants :

- La Bank of Mauritius intègre les risques climatiques et environnementaux dans ses cadres réglementaires, de surveillance et macroprudentiels et les capacités de son personnel sont renforcées sur les normes et standards internationaux.
- Les capacités du secteur bancaire sont renforcées en finance durable et les banques intègrent les critères ESG dans leurs opérations de financement et de gestion des risques.
- Le secteur privé développe des projets durables, intégrant les critères climatiques et respectant les standards internationaux en matière d'adaptation, de finance durable et d'égalité des genres.

Il est prévu de réaliser pour le volet économie circulaire de ce projet, un audit des déchets dans une quinzaine (15) d'entreprises de tailles et de secteurs variés, en vue de les préparer à la nouvelle loi Mauricienne qui rendra le tri des déchets à la source obligatoire dès Mars 2027.

Description de la mission

Dans le cadre de son appui au secteur privé Mauricien, Expertise France lance le présent appel à candidatures pour le recrutement d'un consultant personne physique ou morale, spécialisé en audit des déchets pour la réalisation de cette mission afin de connaître les opportunités de réduction, réutilisation ou de valorisation des déchets des entreprises à Maurice. Les missions spécifiques du consultant seront alors de :

- Caractériser les déchets produits par chacune des entreprises retenues dans le cadre de l'audit : nature des déchets, quantités produites, potentiel de valorisation, etc.
- Etablir le synoptique de gestion des déchets pour chaque entreprise : origine, mode de prise en charge et de suivi, stockage et élimination, ainsi que les coûts spécifiques associés.
- Identifier, le cas échéant, les éléments de process qui intègrent déjà une approche économie circulaire (intrants issus de filière de recyclage, valorisation interne de certains flux...)

- Entamer des discussions avec les entreprises sur les initiatives envisageables pour favoriser :
 - La réduction des quantités de déchets produits
 - L'optimisation du process pour optimiser la valorisation
 - L'intégration d'intrants issus de l'économie circulaire
 - L'identification des potentiels de valorisations mutualisés avec d'autres acteurs

Au-delà de son intervention auprès des entreprises, les missions du consultant incluront également :

- La réalisation d'une synthèse des processus et technologie envisageables pour la valorisation des 4 flux principaux (déchets organiques, déchets inertes, déchets recyclables secs et déchets industriels spécifiques pouvant faire l'objet d'un programme REP) ainsi qu'un état des lieux du déploiement local effectif de ces filières.
- La réalisation d'une liste (aussi exhaustive que possible) des pratiques avales des filières, opérationnelles localement :
 - Exutoires locaux pour les flux issus de process de valorisation
 - Exutoires commerciaux destinés à l'export
 - Liste et caractérisation des filières locales de gestion de déchets hors valorisation

A l'issue de ses interventions et de la réalisation des missions ci-dessus, le consultant établira un rapport de synthèse intégrant les éléments suivants :

- Évaluation de la pertinence des pratiques actuelles de gestion des déchets (tri, stockage, transport, traitement, valorisation, etc.) au regard de la situation actuelle sur l'île (filières existantes et cadre réglementaire notamment).
- Formulation de recommandations pour favoriser les opportunités de mutualisation dans les pratiques de gestion et de valorisation des déchets ts par les entreprises.
- Proposition d'un plan d'action et d'accompagnement structuré pour les entreprises ciblées visant la mise en œuvre d'au moins une action concrète,
- Synthèse prenant en compte une analyse sectorielle, les tendances, les bonnes pratiques et les recommandations transversales pour Business Mauritius.

Une fois le rapport de synthèse validé, le consultant organisera un atelier de restitution pour le partage des bonnes pratiques au grand public.

Modalités de la mission

1.Méthodologie et plan de travail

Le consultant est tenu de définir une méthodologie et un plan de travail précis permettant d'atteindre les objectifs ci-dessus, en expliquant la manière dont il appréhende les objectifs de la mission, la démarche pour exécuter les activités prévues pour obtenir les résultats attendus. La méthodologie proposée prendra en compte, une réunion de cadrage avec le Coordinateur du Projet et l'Equipe projet de Business Mauritius au démarrage de la mission.

Le plan de travail devra proposer un planning prévisionnel précis et démontrer que les termes de référence ont été compris et que les objectifs sont traduits en actions opérationnelles. Les livrables attendus sont décrits dans le tableau ci-dessous.

La durée de la mission n'excèdera pas 4 mois (120 jours).

2. Proposition financière

Le consultant est tenu également de présenter à l'appui de sa candidature, une proposition financière indiquant de façon précise, le coût de chaque prestation par rubrique.

3. Méthode et critères de sélection

La sélection sera fondée sur la qualité et le coût. Expertise France mettra alors en concurrence les consultants en prenant en compte la qualité et le coût des services proposés. La grille pour l'évaluation des propositions techniques est la suivante :

Critères	Description	Notes
Méthodologie et plan de travail	Compréhension du contexte, des objectifs et des résultats attendus. Pertinence et clarté de la méthodologie et du plan de travail proposés	25
Expertise technique des consultants et des Experts proposés	Qualification technique et académique prouvées Complémentarité des membres de l'équipe proposée	25
Expériences spécifiques des consultants	Expériences démontrées en audits, réalisation de missions similaires	15
Disponibilité et délai	Disponibilité et capacité à respecter le calendrier des livrables	10
Total		75

N.B : Les consultants seront sélectionnés conformément aux procédures d'Expertise France. Pour être retenu, le consultant doit avoir une note technique supérieure ou égale à 60 points, conformément au règlement de consultation.

Livrables attendus

Les livrables attendus, la description des activités et la durée de la mission sont décrits dans le tableau ci-dessous. Certaines actions pourront se faire à distance et en présentiel.

N°	Livrables attendus	Description de l'action	Format	Echéances
1	Programme de travail prévisionnel (mise à jour régulière)	Réunion de cadrage avec l'équipe projet pour présenter les objectifs, méthodologie et plan de travail, validation des outils d'audit. Prise de contact avec les entreprises, désignation des points focaux et collecte documentaire (textes réglementaires, normes environnementales, rapports sectoriels, études antérieures, etc).	Word	3 semaines à compter de la notification
2	Rapport préliminaire : (1) Rapport d'audit par entreprise (2) Rapport de synthèse	Visites terrain dans les entreprises ciblées (observation directe des pratiques de gestion des déchets) et entretiens avec les personnes ressources. Collecte des données quantitatives et qualitatives sur les volumes et flux de déchets. Consolidation des données collectées, analyse des volumes, des flux, des typologies et pratiques de gestion des déchets. Synthèse des discussions avec les entreprises sur les premiers constats et réflexions envisagés. Réunions d'étape avec Expertise France et Business Mauritius	Word	Environ 1 mois à compter de la validation du programme de travail
3	Programme d'action	Retour auprès des entreprises si nécessaires Structuration par axe (réduction des déchets à la source, tri, valorisation, traçabilité, formation). Définition des indicateurs de suivi Chiffrages des actions envisagées	Word Powerpoint	3 semaines après la réunion d'étape
4	Rapport final : (1) Rapport d'audit par entreprise (2) Rapport de synthèse Support de présentation et rapport de capitalisation	Atelier de capitalisation avec les bénéficiaires, phase de restitution aux parties prenantes (présentation finale anonymisé, ajustements, remise des livrables définitifs) Recommandations stratégiques pour Business Mauritius	Word Powerpoint	2 semaines après validation du programme d'action

Dans le cadre de cette mission, tous les livrables produits de la consultance seront validés et/ou révisés progressivement à chaque étape par Expertise France et l'équipe projet de Business Mauritius.

Profil recherché

1. Qualification et expérience

- Diplôme de Master en environnement, gestion, ingénierie industrielle, développement durable ou domaine connexe.
- Expérience générale de 7 ans dans la gestion de projets de développement, l'économie circulaire, le conseil en durabilité, la formation, etc.
- Expérience spécifique de 5 ans en gestion de déchets ou d'audits environnementaux des entreprises privées de secteurs variés.
- Compétence dans la conception et la mise en œuvre de plans d'action et de formation.
- Connaissance du contexte Mauricien et du secteur privé souhaitable.
- Composition d'une équipe d'experts pluridisciplinaires et complémentaires.

2. Compétences professionnelles

- Connaissance du cadre réglementaire national et international relatifs à la gestion des déchets.
- Excellente capacité de collecte et d'analyse des données (volumes, typologies, contrats existants, coûts, procédures internes de gestion des déchets, etc.)
- Maîtrise des outils de collecte et de traitement de données.
- Excellente aptitude en communication, animation d'ateliers et restitution orale.
- Capacité à produire un rapport de synthèse sectoriel et stratégique pour décideurs
- Compétence en matière de coordination et de travail d'équipe (incluant à distance).
- Excellente maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais.

N.B : La capacité des soumissionnaires à proposer des experts qualifiés et disponibles, constitue un élément déterminant dans la sélection.

Informations complémentaires

Les candidats intéressés doivent soumettre leurs propositions en ligne au plus tard le 17/04/2026 à 23h59 heure de Paris. Le dossier de candidature doit inclure les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Le ou les CV actualisé(s) et détaillé(s) des experts proposés, précisant les expériences spécifiques et les références pertinentes pour la présente mission.
- Une proposition technique détaillée comprenant une méthodologie explicite et un plan de travail cohérent de 5 pages maximum incluant la division du temps par tâche.
- Une proposition financière détaillée par rubrique.

La proposition technique sera évaluée sur la base de la pertinence et de la qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés, les expériences spécifiques du ou des consultant(s) dans la réalisation de missions similaires, les qualifications et expérience de l'équipe d'experts proposés ainsi que leur complémentarité, la capacité à respecter les délais.

Expertise France se réserve la possibilité de procéder à la sélection avant la date limite de dépôt des dossiers. Sans réponse de notre part dans un délai de 3 semaines après cette date, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.